

APPEL A CONTRIBUTION

REVUE Exercice(s) d'architecture #8

2 Mai => 20 Juin 2019

La revue Exercice(s) d'architecture est un support de diffusion de la culture architecturale et urbaine qui a pour vocation de réunir étudiants, enseignants, chercheurs et praticiens de l'architecture.

Par la présentation de projets et travaux d'étudiants, Exercice(s) d'architecture souhaite favoriser la compréhension des pratiques pédagogiques d'une école d'architecture. Depuis les 2 dernières éditions, une rubrique est consacrée à l'actualité de la Recherche, avec le labo GRIEF (EA7465).



THEMATIQUE #8 :

Le patrimoine & l'écologie avec ou contre l'architecture ?



Modalités pratiques de soumission et de sélection des propositions :

- La proposition doit comprendre un titre provisoire, un résumé (500 à 1 000 caractères maxi, espaces compris), les coordonnées de tous les auteurs et un visuel libre de droits au format portrait pour constituer l'iconographie de la couverture.
- L'envoi de la proposition s'effectue au plus tard le JEUDI 20 JUIN 2019 à l'adresse suivante : communication@rennes.archi.fr, en précisant l'objet « Contribution Revue #8 ».
- Les manuscrits sont acceptés ou refusés sur la recommandation du comité de rédaction, au plus tard le 5 juillet 2019.
- Les auteurs des propositions retenues devront remettre leur manuscrit au plus tard le MARDI 10 SEPTEMBRE 2019. Jusqu'à fin septembre, quelques corrections pourront être effectuées. La parution de la revue EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE est prévue en janvier 2020.

THEMATIQUE #8 :

Le patrimoine & l'écologie avec ou contre l'architecture ?



L'amour inconditionnel du patrimoine construit, partout et par tous sans aucune distinction¹, des vestiges du monde industriel à ceux de l'exode rural, semble désormais définitivement allié à la préoccupation climatique, énergétique sinon écologique, pour inciter à plus de modération, de précaution, de sobriété, de modestie, de retenue et même de douceur dans la création architecturale. Si la *starchitecture* occupe toujours la scène internationale, loin s'en faut, ses grands gestes semblent dépassés sinon ringardisés dans le regard des générations futures de l'architecture qui se passionnent pour la rénovation des centres-bourgs anciens, les bâtis anciens ou vernaculaires, les matériaux biosourcés, la participation, l'autoconstruction, les interventions « douces », quand ils ne vont pas jusqu'à renouer avec les formes rassurantes des petites maisons dotées de toits à deux pans. Quelques « néo-modernes » résistent dans leur coin, mais ils ne font plus débat, la « modernité » n'est d'ailleurs plus une question ou un « projet inachevé », mais un sujet d'études pour historiens ou philosophes d'un autre siècle, et même les discussions *high tech* contre *low tech* ne semblent presque plus faire recette.

Partant de ces constats très prégnants chez les architectes de demain, nous ouvrons le débat suivant: le patrimoine et l'écologie peuvent encore stimuler la création, l'innovation architecturale, ou au contraire, ne risquent-ils pas de limiter l'expression, le langage de l'architecture contemporaine² ?

Plus de dix ans après le Grenelle de l'Environnement qui a contribué à la conversion d'un grand nombre d'architectes aux préceptes écoresponsables, il ne s'agit pas de se demander si le patrimoine et l'écologie permettent de construire et de faire de l'architecture, un bon nombre de réflexions et, surtout, de productions l'ont amplement démontré. Le moment est donc venu d'engager réflexions et discussions contradictoires et documentées sur les modalités, les pratiques ou les formes produites ou suscitées par la conjonction d'un souci mémoriel toujours plus étendu et d'une généralisation du principe de responsabilité vis-à-vis de l'environnement et du climat³.

Christophe Camus, 5 avril 2019

¹ Comme le notait déjà Françoise Choay dans son *Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1996.

² Voir : Nicolas Bruno Jacquet, *Le langage hypermoderne de l'architecture*, Éditions Parenthèses, Marseille, 2014.

³ Comme l'a montré l'historien François Hartog : « Vers le milieu des années 1970, une autre faille apparaît dans ce présent. Il commence à se montrer préoccupé de conservation (de monuments, d'objets, de modes de vie, de paysages, d'espèces animales) et anxieux de défense de l'environnement. », *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, coll. Points, (2003) 2012, p. 159.

Consignes éditoriales :

Chaque article doit comporter les éléments suivants :

- Titre
- Chapeau : court texte de 100 à 250 signes concentrant l'essentiel de l'information de l'article. Il doit permettre d'accrocher le lecteur.
- Prénom, Nom de l'auteur et sa qualité. Autoprésentation synthétique (féminisation des titres, ordre : formation d'origine, enseignant, chercheur (laboratoire), autres fonctions).
Exemple : Architecte Urbaniste, enseignante Ville et Territoires, chercheur au GRIEF (EA 7465)
- Article comportant entre 9 000 et 12 000 signes maximum, avec Notes de bas de page, Légendes/Copyright
- 4 à 8 illustrations maximum. Chaque illustration devra comporter une légende et un crédit (le nom de l'auteur (photo, illustration, dessin, croquis) ou le nom de l'étudiant, s'il s'agit de travaux.

Sans ces informations, les images ne pourront pas être publiées.

Les auteurs s'engageront sur des illustrations libres de droits.

Format des images : La qualité esthétique des images est essentielle et s'agissant d'un document imprimé, les formats les plus adaptés sont le TIFF, l'EPS, JPEG ou le PSD. La résolution doit être de 300 dpi pour une impression à 100%.

Recommandations sur le texte

Mise en page

- La plus claire possible (elle sera de toute façon entièrement remaniée).
- Utiliser des alinéas pour distinguer facilement les paragraphes (proscrire les tabulations en début et les lignes vierges entre les paragraphes).
- Les citations extraites doivent être clairement repérables.
- Ne pas oublier que les guillemets, les parenthèses et les crochets s'utilisent toujours par paire.

Titres et intertitres

- Bien distinguer leur hiérarchie pas plus de 2 niveaux
- Ne pas faire de renvois à des intertitres dans le texte (ex. : cf. I.1) car leur numérotation sera supprimée.
- Ne pas mettre de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre.
- Ne pas les saisir en majuscules.

Citations

- Courtes : en caractères romains (droits) et entre guillemets dans le corps du texte. Utiliser les guillemets « à la française » (comme ici) ; les guillemets anglais étant réservés aux citations de second niveau (« exemple "concret" de leur emploi »).
- Longues : les extraire du texte, en caractères romains (droits) et entre guillemets.
- Toute coupure au sein d'une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.

Bibliographie

➤ Les articles n'ont pas de bibliographie spécifique. Toutes les références seront données dans les notes de bas de page.

Appels de notes

➤ L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation. Exemples :

Comment dois-je placer mon appel de note¹ ?

Le placement de l'appel de note s'effectue ainsi².

On me dit souvent : « Placez correctement votre appel de note³. »

Votre « appel de note⁴ » est bien placé.

➤ Ne pas placer d'appel de note dans la légende d'un tableau ou d'une illustration.

Notes de bas de page

➤ Les numéroter en continu par article.

➤ Ne pas faire de renvois à des numéros de notes (ils sont souvent incorrects ou non actualisés).

➤ Exemple de l'emploi d'ibidem et d'op. cit. dans ces notes successives :

1. Christophe Camus, *Mais que fait vraiment l'architecte ?* Paris, l'Harmattan, 2016.

2. Ibid., p. 54.

3. Benoît Goetz, *La dislocation*, Paris, Edition de la Passion, 2001, p. 63.

4. Ibid., p. 64.

5. Vincent Gassin, « Le dessin pour quoi faire ? », *Exercice(s) d'architecture*, #6, 2018, p. 23-31.

Sigles, abréviations, règles typographiques

➤ L'usage actuel est de ne pas mettre de points entre les lettres. Ex. : ENSAB (non E.N.S.A.B.).

➤ Quelques abréviations courantes :

– 1er, 1re, 2e, 3e (et non 1ier, 1ère, 2ème, 3ième)



Recommandations sur l'iconographie :

- Indiquer dans le texte l'emplacement des documents.
 - Fournir les fichiers des illustrations (.eps ou .tif ou jpeg) avec une résolution de 300 dpi et dans le mode colorimétrique adéquat, CMJN.
 - DONC, À PROSCRIRE : – les documents (illustrations, pdf) en RVB ;
– la couleur pour les documents insérés dans le texte ➡ utiliser le mode niveaux de gris ou bitmap ;
– les illustrations insérées directement dans le fichier du texte ➡ fournir les fichiers sources ;
– les documents en basse résolution ;
– les documents de très petite taille.
- Pour connaître la taille en cm d'une image affichée en pixels, il suffit de considérer le chiffre des centaines (le rapport réel étant de 0,00847), exemples : $236 \times 472 = 2 \times 4 \text{ cm}$; $591 \times 709 = 5 \times 6 \text{ cm}$; $1063 \times 1299 = 9 \times 11 \text{ cm}$.



Recommandations sur les fichiers :

- Illustrations : créer un dossier par contributeur (« Dupont », « Durand », « Martin ») et y placer les illustrations qui seront insérées dans le texte, ex. : « Dupont_001.tif », « Dupont_002.tif », « Dupont_003.tif », etc.
- Emplacement : indiquer dans le texte l'emplacement des illustrations en citant le nom des fichiers (ex. : « Dupont_002.tif »), la légende et le crédit
- Le nom des fichiers (textes et images) ne doit contenir ni espace, ni accents, ni ponctuation (seul le tiret bas _ est accepté).
- Envoi des éléments à communication@rennes.archi.fr, si besoin utilisation d'une plateforme de téléchargement type We Transfer.

A RETENIR

Pour le 20 JUIN 2019 : Envoi de la proposition (500 à 1 000 caractères maxi, espaces compris), coordonnées et visuel libre de droits à communication@rennes.archi.fr

Pour le 10 SEPTEMBRE 2019 : Envoi des articles retenus, accompagnés des visuels

JANVIER 2020 : Parution de la revue EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE #8